

RESULTATS DU REFERENDUM

Le dimanche 9 mai s'est tenu à Gresse-en-Vercors un référendum local décisionnel sur la question "Etes-vous favorable à l'installation de 9 enneigeurs sur la piste des chamois ?".

Selon l'article L01112-7 du CGCT : *Le projet soumis à référendum local est adopté si la moitié au moins des électeurs inscrits a pris part au scrutin et s'il réunit la majorité des suffrages exprimés.*

Nombre d'électeurs : 387
Dont 50% correspond à : 194

Votants : 315, soit 81,40% de participation
Votes blancs : 4
Votes nuls : 4
Suffrages exprimés : 307

Après dépouillement :
Votes OUI : 193
Votes NON : 114

Le bureau a constaté que le OUI a recueilli le plus grand nombre de suffrages et réunit les conditions exigées par la loi pour que le projet soit adopté.

En conséquence, Monsieur le Maire, président du bureau de vote a proclamé l'adoption du projet de délibération soumis à référendum.